LE VAL D'OISE C'EST VOUS

val d'oise le département

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

DOSSIER PAGE 10

Enseignement supérieur, cap sur la réussite

MON VAL D'OISE, MA PLANÈTE PAGE 20

Les énergies renouvelables chez vous : c'est pour aujourd'hui !

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — NOVEMBRE 2009 — NUMÉRO 9
ISSN 1969-2633ISSN 1969-2633

SOMMAIRE
NOVEMBRE 2009 N°9

ÉDITO p.3

EN DIRECT DES CANTONS p.4

DOSSIER p.10

VU DU VAL D'OISE p.16

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI p.18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE p.20

ENTRE NOUS p.22

SORTIR p.24

EXPRESSIONS p.30

CONTACTS p.31

DOSSIER
Enseignement supérieur, cap sur la réussite
10

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
Les énergies renouvelables chez vous : c'est pour aujourd'hui !

20

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
Cinépass VO
Les emplois tremplins

18

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO
— Retrouvez l'actualité de votre canton dans la rubrique EN DIRECT DES CANTONS p.4 à 9.
Également cités dans ce numéro : **Beaumont-sur-Oise** p.29 — **Argenteuil-Est** p.27 — **Beauchamp** p.27 — **Beaumont-sur-Oise** p.25 — **Bezons** p.26 — **Cergy-Nord** p.27 — **Cergy-Sud** p.21, p.23, p.24, p.25, p.28 — **Cormeilles-en-Parisis** p.24, p.29 — **Eaubonne** p.26, p.28 — **Ecouen** p.16, p.25, p.27 — **Enghien-les-Bains** p.25, p.28 — **Ermont** p.24, p.25 — **Franconville la Garenne** p.29 — **Garges-lès-Gonesse Est** p.25 — **Gonesse** p.25, p.28 — **L'Hautil** p.24, p.25, p.27 — **L'Isle-Adam** p.27, p.29 — **Luzarches** p.28, p.29 — **Magny-en-Vexin** p.25, p.29 — **Pontoise** p.27 — **Sannois** p.24, p.26 — **Sarcelles-Nord-Est** p.17, p.22, p.27 — **Saint-Gratien** p.25 — **Saint-Leu-La-Forêt** p.25, p.29 — **Saint-Ouen-l'Aumône** p.28 — **Taverny** p.20, p.25, p.29 — **Vallée du Sausseron** p.25, p.28 — **Viarmes** p.16, p.26 — **Vigny** p.27 — **Villiers-le-Bel** p.27, p.28

ÉDITO

DIDIER ARNAL
Président du conseil général du Val d'Oise
president@valdoise.fr

Les réserves du Louvre arrivent dans le Val d'Oise

Bonne nouvelle pour notre département : le site de Neuville-sur-Oise vient d'être retenu pour accueillir le futur Centre national de conservation, de restauration et de recherches patrimoniales et les 300 emplois qui y sont associés. Y seront notamment conservées 250 000 œuvres d'art appartenant aux grands musées parisiens et en particulier au Louvre. L'action conjointe des décideurs du département et notamment de l'agglomération de Cergy-Pontoise et du conseil général a porté ses fruits en mettant en valeur la qualité du site. Après des mois de mobilisation du conseil général et des Valdoisiens pour voir reconnue toute leur place dans le Grand Paris, l'État vient de donner un premier signe. Tant mieux !

Un air de jeunesse

Avec ses grandes écoles, ses universités et ses classes post-baccalauréat, le Val d'Oise occupe une place toute particulière dans le paysage estudiantin en Ile-de-France. Dans le département le plus jeune de France, c'est une source de dynamisme et de richesse que nous voulons encourager. Ce numéro de *Val d'Oise C'est Vous* s'en fait l'écho. Des aides du conseil général pour étudier à l'étranger à l'effort d'investissement du département en faveur des universités, nous sommes probablement à la pointe. Dans ce secteur qui relève normalement de la compétence exclusive de l'État, nous prenons nos responsabilités. Nous sommes en effet persuadés que l'éducation doit figurer au cœur du contrat social.

L'unité retrouvée

C'est une très large majorité des conseillers généraux, bien au-delà des clivages habituels, qui vient de demander au gouvernement de retirer son projet de loi visant à réformer les collectivités territoriales. Sous le prétexte de clarifier les compétences des différentes collectivités locales, ce projet tourne en fait le dos à 25 ans de décentralisation. Qui aidera demain les associations sportives ou culturelles, si les collectivités locales n'en ont plus la faculté ? Comment favoriser l'emploi, si demain l'État interdisait au conseil général d'investir dans le développement économique ? Et d'ici là, comment financer durablement les actions en direction des personnes handicapées ou des personnes âgées si le gouvernement persiste à couper les ailes des collectivités locales avec la suppression à venir de la taxe professionnelle ?

EN DIRECT
DES CANTONS

SANNOIS AMÉNAGEMENT

Le conseil général facilite le quotidien des familles

Sannois est une ville-canton située en vallée de Montmorency. Le conseil général s'y implique particulièrement pour apporter des réponses concrètes aux familles en proposant notamment aux parents de jeunes enfants des modes de garde plus adaptés à leur vie quotidienne. La fin d'année marquera l'ouverture de la Maison de l'enfance. Située boulevard Charles-de-Gaulle, elle comportera un relais assistantes maternelles, regroupera le service d'accueil familial du Poirier-Baron, l'établissement multi-accueil Jules-Ferry et la crèche familiale des Tilleuls. Pour faciliter et sécuriser l'accessibilité de cet équipement, le conseil général s'est engagé en faveur de la rénovation du square Ribot. Au programme des travaux : la création de la zone d'accès à la Maison de l'enfance, la réfection de la zone d'accès à l'école de musique, la restructuration des espaces verts, le remplacement du mobilier urbain et la mise en place d'éclairage public… Le conseil général soutient la réussite éducative des jeunes Valdoisiens. Le collège Jean-Moulin est l'un des 36 établissements qu'il équipera, d'ici à 2013, en tableaux numériques et ordinateurs portables.

25 millions d'euros
C'est le budget conjoint du conseil général et du conseil régional pour le passage d'un tiers des collèges au «tout-numérique».

CANTON SANNOIS

Élu : Christophe Dulouard (groupe PS et apparentés)

1 commune

Nombre total d'habitants : 25 939

Superficie : 4,8 km²

REQUALIFICATION DE LA RD 14
La RD 14 est un axe structurant de la ville de Sannois. Parallèle à l'autoroute A15, elle traverse l'agglomération d'est en ouest sur environ 2 kilomètres. Le conseil général procède à sa requalification. Cette opération vise à améliorer et à sécuriser les circulations douces (élargissement des trottoirs, création de bandes cyclables, refonte de l'éclairage public), rationaliser les stationnements et agrémenter l'espace public par des plantations et des espaces végétalisés. La prochaine tranche de travaux concerne la section comprise entre la caserne des pompiers et l'avenue de la Sabernaude. Les travaux sont programmés pour 2010.

ARGENTEUIL EST ÉLECTIONS

Philippe Métézeau nouveau conseiller général

Élu conseiller général du canton d'Argenteuil Est dans le cadre d'une élection cantonale partielle, Philippe Métézeau (UMP - Parti Radical) a intégré le groupe Union pour le Val d'Oise du conseil général. Ce mandat s'ajoute à celui de conseiller municipal d'Argenteuil. Âgé de 61 ans, Philippe Métézeau est ingénieur de recherche.

BEAUCHAMP ESPACES NATURELS SENSIBLES

Une promenade plantée au cœur du domaine régional de Boissy

Le chantier de la promenade plantée se termine. Elle se déploie sur 750 mètres, parfaitement intégrée à la plaine agricole. Réservée en priorité aux piétons et aux cyclistes, la promenade est également doublée d'une piste équestre sur les trois quarts de son parcours. L'itinéraire est jalonné d'espèces anciennes de poiriers : quatre alignements de 300 arbres sur la totalité du parcours et un verger conservatoire. Des pelouses de détente et de pique-nique complètent cet aménagement. Le conseil général contribue à hauteur de 40 930 euros à l'entretien du domaine.

FOCUS

ARGENTEUIL NORD
La rénovation de l'école engagée
Les travaux de rénovation du groupe scolaire Romain-Rolland sont lancés. Subvention du conseil général : 105 331 euros.

ARGENTEUIL OUEST
L'orgue renaît à la vie
Après un an et demi de travaux de restauration, le grand orgue de tribune de la basilique d'Argenteuil a retrouvé ses qualités sonores, conférant ainsi à ce lieu une vocation culturelle et artistique. Soutien du conseil général : 34 120 euros.

BEAUMONT-SUR-OISE
L'offre de logements favorisée
Le conseil général vient de garantir l'emprunt de la SA d'HLM Valestis, à hauteur de 379 013 euros, destiné au financement de l'opération d'acquisition amélioration de 15 logements collectifs situés au 135 avenue Jacques-Vogt, à Persan.

BEZONS
Nouveaux équipements scéniques
Scène conventionnée, le théâtre Paul-Éluard va renouveler son parc de matériel son et lumière. Investissement du conseil général : 44 654 euros.

CERGY SUD
La maison de la Challe change de visage
Après 18 mois de travaux, la maison de la Challe à Éragny vient de rouvrir ses portes. Deuxième opération du contrat régional après la Maison de la petite enfance, la rénovation de cette maison de quartier a permis notamment de favoriser son accessibilité. Soutien du conseil général : 450 000 euros.

CORMEILLES-EN-PARISIS
L'offre d'équipements se développe
Nouvel équipement à Cormeilles-en-Parisis : la salle polyvalente Les Pierres-Vives comporte deux salles de classe et un espace multisport. Subvention du conseil général : 255 278 euros.

EAUBONNE
HNZN, boursier musiques actuelles
Après des mois de travail, le groupe métal fusion HNZN sort son deuxième CD et investit les salles du Val d'Oise. Le conseil général lui a accordé son soutien au travers de son dispositif des bourses musiques actuelles.

ÉCOUEN
Plus de sécurité pour les écoliers
Le conseil général poursuit les travaux de sécurisation des abords du groupe scolaire Jules-Ferry à Saint-Brice-sous-Forêt. Subvention du conseil général : 38 250 euros.

ERMONT
Un terrain de foot, nouvelle génération
La rénovation du complexe sportif Auguste-Renoir soutenue par le conseil général est achevée. Un terrain de foot en gazon synthétique fait son entrée sur le stade.

EN DIRECT
DES CANTONS

CERGY NORD SPORTS

La plaine des Linandes prend son envol

Avec l'inauguration du stade Salif-Keita, la plaine des sports des Linandes amorce sa vocation d'espace dédié au sport de haut niveau. La première phase d'aménagement, consacrée au football, se poursuivra avec la réalisation du siège de la Ligue de tennis du Val d'Oise, puis à l'horizon 2013, avec l'installation du centre technique de la Fédération française de hockey sur glace. Financement du conseil général : 1,14 million d'euros.

GOUSSAINVILLE SOLIDARITÉ

Des activités multiples

Implanté dans le quartier des Grandes Bornes, le centre social Empreinte offre une grande diversité d'activités sociales et de loisirs : accompagnement à la scolarité, alphabétisation, halte enfantine, ludothèque, centre de loisirs, sorties socioculturelles, atelier multimédia… C'est aussi un espace d'échanges qui favorise les initiatives et les participations locales, notamment celles proposées par les habitants, bénévoles et associations de quartier. Le conseil général lui a accordé son soutien, pour l'année 2009, à hauteur de 6 100 euros.

GONESSE TRANSPORT SOLIDAIRE

Un véhicule pour l'emploi

30 Valdoisiens âgés de moins de 26 ans ou bénéficiaires du RSA bénéficient de ce dispositif.

Les transports collectifs ne permettent pas toujours de se rendre facilement à un entretien d'embauche ou dans les locaux de l'entreprise où l'on vient d'être embauché. Soutenue par le conseil général, l'association Papa-Charlie propose, pour faciliter l'accès des Valdoisiens à l'emploi, des voitures mises à disposition pour un coût modique. Outre la souplesse du service (véhicules disponibles 24 h/24 et 7 jours/7), l'objectif du dispositif est de permettre aux nouveaux actifs d'économiser rapidement de l'argent pour être en mesure d'acheter leur propre véhicule. Subvention du conseil général : 48 195 euros.
Contact : 01 48 62 02 02

Persepolis.

DOMONT CULTURE

Les collégiens aiment le cinéma

Depuis la rentrée, 74 collèges et plus de 9000 collégiens participent à l'opération Collèges au cinéma du conseil général. Objectif : faire découvrir aux élèves des œuvres phares du patrimoine cinématographique français et étranger. Au menu de la programmation 2009 : « Les 400 coups » de F. Truffaut, « Princesse Mononoké » de H. Miyazaki et « Persepolis » de M. Satrapi et V. Paronnaud. Dix-neuf salles, dont le Domont Cinéma, sont associées à cette opération. Financement du conseil général : 63000 euros. Pour en savoir plus : 01 34 25 30 65

GARGES-LÈS-GONESSE EST ENVIRONNEMENT

Un chauffage écologique au collège

Depuis la rentrée, le collège Pablo-Picasso bénéficie d'un nouveau mode de chauffage au bois. Une première dans le Val d'Oise que le conseil général, dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, entend bien étendre dans d'autres établissements. La chaufferie, à raison de 280 tonnes de combustibles par an, permettra une économie annuelle de 13700 euros.

FOCUS

FRANCONVILLE

Travaux dans les écoles

La rénovation de l'école maternelle de la Côte-Rôtie et l'école élémentaire Les Quatre-Noyers est lancée. Subvention du conseil général : 35 865 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST

L'école s'informatise

De nouveaux équipements informatiques ont été mis en place au groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine. Subvention du conseil général : 4 189 euros.

HERBLAY

L'espace André-Malraux ouvre ses portes

Après le théâtre Roger-Barat, le conseil général soutient l'ouverture d'un nouvel équipement culturel à Herblay. L'espace André-Malraux concentre sur 1 300 m² la Maison des jeunes et de la culture et comporte notamment un studio radio, deux studios de répétition et une salle de spectacles. Financement du conseil général : 137 547 euros.

L'HAUTIL

Halte aux nuisances visuelles

Les lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage vont être dissimulées rue Nationale à Vauréal et rue de Cergy à Neuville-sur-Oise. Subvention du conseil général : 113 458 euros.

LUZARCHES

Renouvellement urbain

71 logements situés 111-117 avenue de la Haute-Grève, square Tramontane à Fosses vont être réhabilités. Les travaux portent notamment sur l'équipement des logements, la rénovation des façades et des parties communes. Garantie départementale : 38 753 euros.

MAGNY-EN-VEXIN

À la recherche des orchidées sauvages

Tourné récemment sur les coteaux calcaires de la Roche-Guyon, avec le soutien du conseil général, le documentaire *À la recherche des orchidées sauvages* fait connaître la biodiversité de cet espace naturel, récemment classé en réserve naturelle nationale. www.pixiflore.com

MONTMORENCY

Aux petits soins pour les vergers

11 arboriculteurs du Val d'Oise, dont trois producteurs de Groslay viennent de bénéficier d'une aide du conseil général pour la rénovation de leur verger. Aide départementale : 36 941 euros.

PONTOISE

Rendez-vous à la bibliothèque

Le conseil général vient d'accorder une subvention de 7000 euros à la bibliothèque municipale pour soutenir ses initiatives en faveur du développement de la lecture.

SAINT-GRATIEN

Nouveau matériel sportif

L'association Val d'Oise 95, la Jeunesse Sannois-Saint-Gratien Volley Ball et l'Olympique Sannois Saint-Gratien Basket Club viennent de bénéficier d'une aide du conseil général pour l'acquisition de matériel sportif.

SAINT-LEU-LA-FORÊT

La nutrition au service de la santé

Un nombre croissant de collectivités s'investissent dans le programme pluriannuel « Bouger plus, manger mieux ». Objectif : informer et sensibiliser les enfants et les parents sur les règles d'une hygiène de vie équilibrée, dans les domaines de l'alimentation et du sport. Le conseil général qui soutient ces initiatives a ainsi accordé une subvention de 2 000 euros pour les animations proposées en direction des écoliers et des collégiens de Saint-Prix.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Implantation d'entreprise et 6 nouveaux emplois

L'entreprise Gir Manutique va s'installer sur la ZAC du Vert Galant à Saint-Ouen-l'Aumône. Le conseil général soutient son implantation à hauteur de 20 604 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS

L'ISLE-ADAM CINÉMA

Le cinéma pour tous

Convaincu que le septième art doit s'adresser à tous, le conseil général souhaite faire connaître un procédé peu connu, l'audio-description. Ce procédé permet aux aveugles et aux malvoyants d'entendre lors d'une projection en salle ou lors d'une diffusion à la télévision, les commentaires de comédiens qui leur décrivent ce qu'ils ne peuvent voir. Le conseil général a donc demandé à l'association En Aparté, située à Vauréal, d'audio-décrire le film de Gérard Jugnot, «Rose et noir». En partie tourné sur notre territoire, ce film populaire évoque sur le ton de la comédie le thème de la différence. «Rose et noir» a ainsi été projeté le mois dernier, en avant-première, au cinéma Le Conti de L'Isle-Adam. Le public a ainsi pu se familiariser avec ce procédé particulièrement précieux.

VILLIERS-LE-BEL CITOYENNETÉ

Une fresque au collège

Une superbe fresque dédiée à Martin Luther King orne désormais le parvis du collège du même nom. Ce projet artistique et citoyen, soutenu par le conseil général, est né du rapprochement des habitants de Villiers-le-Bel et de l'ambassade des États-Unis en France. Objectif: par le biais de la création artistique, raviver le dialogue entre les habitants des quartiers, les encourager à participer à la vie de leur ville en les faisant travailler aux côtés d'artistes français et américains à l'embellissement de leur environnement.

TELEX ● 6e ÉDITION DU FORUM ENTREPRISES ET ÉTUDIANTS DU VAL D'OISE, EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL. OBJECTIF: PERMETTRE AUX ENTREPRISES VALDOISIENNES DE RECRUTER LEURS FUTURS COLLABORATEURS PARMI LES ÉTUDIANTS ET JEUNES DIPLÔMÉS ISSUS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR VALDOISIENS. **Le jeudi 26 novembre, de 10h à 17h, dans les locaux de l'ensea, à cergy, www.cese95.asso.fr**

La remise officielle de l'agenda scolaire à l'école Les Frères-Lumière, à Montmagny.

ENGHIEN SANTÉ

Un agenda scolaire pour « être bien dans son corps et dans sa tête »

40 000 élèves scolarisés en classe de CM1 et CM2 ont reçu, lors de la rentrée, un agenda scolaire réalisé par la Ligue contre le cancer, soutenue par le conseil général. Nourri de messages de prévention sur les thèmes du tabac, de l'alimentation, de l'alcool, du sport, de l'hygiène de vie et du soleil, cet agenda est aussi le fruit des conférences que la Ligue mène dans les écoles primaires.

MARINES TRANSPORTS

L'offre de transports améliorée

Créé par le conseil général, le réseau Busval d'Oise propose 30 lignes de transport en commun sur des liaisons structurantes du territoire. Sept lignes irriguent le bassin de Marines et permettent le déplacement de 18 600 personnes par mois (au quotidien environ 1 000). Pour renforcer la qualité de l'offre de transport sur ce territoire, le conseil général vient d'apporter son financement, soit 765 120 euros pour l'acquisition de 6 nouveaux bus. Objectif : renouveler des véhicules âgés de 8 ans par des bus notamment accessibles aux personnes à mobilité réduite.

FOCUS

SARCELLES NORD-EST
Nouveaux logements
La SA d'HLM Logirep réalise sur le quartier de la gare la construction de 75 logements à destination des personnes à revenus modestes. Financement du conseil général : 291 825 euros.

SARCELLES SUD-OUEST
Du matériel pour les sportifs
Les sections tir à l'arc, natation et activités subaquatiques de l'AAS Sarcelles viennent de bénéficier d'une subvention totale de 27 195 euros pour l'achat de nouveaux matériels.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Le numérique au service des écoliers
Blogs, échanges intergénérationnels, livres multimédias… Les écoles mobilisent l'outil Internet pour favoriser l'ouverture des élèves sur l'extérieur. Soutien du conseil général : 6 490 euros.

TAVERNY
Construction de nouveaux logements
La SA d'HLM Coopération et Famille va réaliser un programme de 45 logements situés Sente-des-Lignières, rue Gambetta pour les personnes à ressources modestes. Subvention du conseil général : 124 536 euros.

VALLÉE DU SAUSSERON
La station d'épuration en service
Après deux ans de travaux, la station d'épuration de la Vallée du Sausseron implantée à Butry-sur-Oise est enfin opérationnelle. Financement du conseil général : 621 400 euros.

VIARMES
5 places supplémentaires pour l'accueil des jeunes enfants
Afin de mieux répondre aux besoins des parents, le conseil général a accordé une subvention de 73 926 euros à la commune de Montsoult pour les travaux d'extension de l'établissement d'accueil collectif occasionnel Le Repaire des Petits Loups.

VIGNY
Vacances au gîte
Le parc naturel régional du Vexin français compte deux nouveaux gîtes ruraux dans le village de Longuesse. Subvention du conseil général : 13 720 euros.

Plus de 6000
familles bénéficient de VObébé, l'aide du conseil général destinée aux parents valdoisiens, employeurs d'une assistante maternelle.

DOSSIER

Enseignement supérieur, cap sur la réussite

plus de 100 millions d'euros

C'est l'investissement du conseil général depuis l'origine pour le développement de l'enseignement supérieur dans le Val d'Oise

DOSSIER
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Amphithéâtre de l'EISTI (Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information).

Deuxième pôle universitaire en Ile-de-France, le Val d'Oise offre un large choix de formations. Le conseil général soutient cette offre au travers de subventions au niveau des établissements et des aides financières au profit des étudiants.

35

laboratoires de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur regroupant 500 enseignants chercheurs et 450 doctorants.

200 000

euros par an de subventions à l'université de Cergy-Pontoise pour ses équipements scientifiques.

446 210

euros accordés en 2009 pour les bourses à la mobilité internationale des étudiants.

« Ayant fait une partie de mes études dans l'Essonne d'où je suis originaire, je voulais me spécialiser dans l'aéronautique. Si je n'avais pas trouvé dans le Val d'Oise, à Bonneuil-en-France, une formation dans les métiers aériens, je n'aurais pas pu poursuivre dans la filière qui me correspondait », explique Clément Vromant, 19 ans, habitant dans une résidence pour étudiants de Val d'Oise Habitat à Roissy-en-France. « Je loge tout près de mon école ce qui m'évite de faire quatre heures de voiture par jour ! » Ils sont plus de 26000 étudiants à se former dans le Val d'Oise. L'offre de formation est pluridisciplinaire, de haut niveau et de plus en plus

L'extension de l'EISTI, financée par le conseil général dans le cadre du contrat particulier région-département, permettra d'augmenter la capacité d'accueil.

professionnalisée. Elle est dispensée dans une trentaine d'établissements dont l'université de Cergy-Pontoise, de grandes écoles (ESSEC, ENSEA, EISTI, ITIN, ESCIA, EBI, EPMI, EPSS, ILEPS, ISTOM, l'École d'arts…), les IUT (situés à Cergy-Pontoise, Argenteuil et Sarcelles) ou encore par les filières post-baccalauréat des lycées.

Promouvoir l'offre de formation

Le conseil général contribue fortement à cette dynamique grâce à un soutien financier conséquent, aussi bien au niveau des équipements que des étudiants eux-mêmes. «J'ai choisi l'EISTI pour étudier l'informatique avec des débouchés, entre autres, dans le management d'entreprises», précise Julien Samson, 20 ans : «L'extension de l'école prévue cette année va permettre d'augmenter les promotions et d'avoir suffisamment de salles pour tous. Les ingénieurs comme moi pourront suivre des cours par vidéoconférences dans de nouveaux amphithéâtres. Et la plupart des associations auront un local identifié.» L'extension de l'EISTI est financée par le conseil général dans le cadre du contrat particulier région-département signé pour la période 2009-13. Deux autres projets sont également financés dans ce cadre et visent la création de spécialisations liées à des métiers d'avenir à l'IUT, notamment la biotechnologie à l'IUT à Cergy-Pontoise et la mécatronique à Argenteuil.

À la pointe de la recherche

Outre les crédits destinés aux opérations d'achat, de construction et de réhabilitation d'établissements, de nombreuses subventions sont accordées régulièrement par le conseil général pour les équipements pédagogiques et scientifiques avec une attention particulière en faveur de la recherche. À l'université de Cergy-Pontoise, Christian David dirige le laboratoire Géosciences et environnement Cergy (GEC) qui regroupe 11 enseignants chercheurs permanents travaillant sur la physique des roches en lien avec l'environnement. «Il est fondamental de bénéficier de crédits d'investissements de la part du conseil général. Ils nous ont permis de ▸▸▸

INFOS PRATIQUES

Se loger

→ le CROUS
www.crous-versailles.fr
08 10 001 541
→ Val d'Oise Habitat
www.valdoisehabitat.fr

Bourses

Des bourses à la mobilité internationale sont accordées aux étudiants résidant dans le Val d'Oise et inscrits dans un établissement supérieur, en IUT ou en BTS, pour effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus.
→ www.valdoise.fr/ rubrique «jeunes»

DAEU

Le diplôme d'accès aux études universitaires permet à ceux qui n'ont pas eu le Bac de poursuivre des études supérieures et de passer des concours. Subventionné notamment par le conseil général, il est délivré par l'université de Cergy-Pontoise.
→ 01 34 25 61 85
www.u-cergy.fr

Associations étudiantes

• **AFEV Val d'Oise,** premier réseau national d'étudiants bénévoles, accompagne des jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire.
→ 01 34 25 72 66
www.afev.org

• **Autour du cinéma**
Le Festival international du court-métrage étudiant de Cergy-Pontoise, organisé par l'ENSEA (association Tant qu'il y aura des Ohms) propose une sélection des meilleurs films réalisés par les écoles de cinéma du monde. Le Festival de l'ESSEC (association Cine qua non) propose une projection de six films autour d'un même thème. Deux festivals soutenus par le conseil général.

DOSSIER
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Journée de mobilisation d'étudiants bénévoles dans le cadre des actions de l'AFEV Val d'Oise, animée par les volontaires.

«Nous devons tous être mobilisés pour qu'aucun étudiant ne voie son parcours universitaire compromis.»
Gérard Sébaoun, vice-président à l'Éducation, chargé de l'Enseignement supérieur

▸▸▸ développer chaque année une part importante de la partie expérimentale de notre laboratoire actuel.» Toujours dans l'idée de promouvoir la recherche, le conseil général est l'une des collectivités territoriales à avoir intégré le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Cergy-University qui réunit les 12 établissements d'enseignement supérieur du Val d'Oise avec pour objectif la mise en réseau de leurs équipes et moyens. Dans le même esprit de favoriser les échanges entre, d'une part l'enseignement supérieur et la recherche et, d'autre part le monde des entreprises, a été créé le Carrefour Enseignement Supérieur Entreprises du Val d'Oise (CESE 95) dont le conseil général est l'un des partenaires institutionnels. La mise en relation des étudiants avec les entreprises se fait notamment par le biais de stages dont une partie du financement peut être pris en charge grâce aux bourses à la mobilité internationale octroyées par le conseil général. C'est le cas de Sarah Ghermaoui, 19 ans, habitant Goussainville et inscrite en BTS Commerce international au lycée de Sarcelles. « Pour ma formation, j'avais trouvé un stage non rémunéré à Barcelone et lorsque j'ai reçu l'accord de la bourse, cela m'a aidée à partir ! »

Au cœur de la vie étudiante

Voyager, tout comme s'engager dans une association, contribue à l'épanouissement des étudiants. «Pour mes études de gestion logistique et transport à l'IUT d'Argenteuil, cela a été très formateur de mener un projet d'aide à l'orientation avec des collégiens et de m'investir dans une action citoyenne», explique Jérémy Perez, 21 ans, étudiant bénévole au sein de l'AFEV qui, comme bien d'autres associations, sont soutenues par le conseil général et participent d'une vie étudiante bien riche.
Grâce à de meilleurs équipements, l'offre de l'enseignement supérieur est de plus en plus performante et attire chaque année plus d'étudiants. Le conseil général intervient fortement dans cette dynamique qui devra passer à la vitesse supérieure dans les prochaines années.

14
millions d'euros de subventions d'investissement accordées pour développer l'ESSEC.

2,5
millions d'euros consacrés au développement de l'EISTI.

ASMAA BENCHERIF, 22 ANS, HABITE EAUBONNE, ÉTUDIANTE DANS UNE ÉCOLE DE COMMUNICATION ET DE MARKETING À PARIS

"Pour le stage obligatoire de ma 3e année de licence, je suis partie l'été dernier au Maroc pour connaître d'autres pratiques culturelles et professionnelles. La bourse à la mobilité internationale octroyée par le conseil général m'a permis de réaliser au mieux cette expérience."

MÉLANIE CLÉMENTINE, 23 ANS HABITE FRANCONVILLE, A OBTENU LE DAEU EN 2008/09 ET EST EN CLASSE PRÉPARATOIRE AU CONCOURS D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

"J'ai repris confiance en moi lorsque je me suis inscrite au DAEU. Avec ce diplôme, j'ai pu accéder directement à la formation que je voulais. C'est une chance en tant qu'adulte de récupérer le Bac !"

VINCENT GRUYER ENSEIGNANT EN LICENCE PROFESSIONNELLE, DUT SERVICES ET RÉSEAUX DE COMMUNICATION À L'IUT DE CERGY-PONTOISE SUR LE SITE DE SARCELLES

"Cette nouvelle licence professionnelle vient combler un manque qui existait par rapport au bassin d'emplois de l'est du Val d'Oise. Elle offre une formation multicompétente en communication et favorise l'insertion professionnelle par l'apprentissage."

INTERVIEW

« L'Université, un atout essentiel »

Gérard Sébaoun,
vice-président à l'Éducation,
chargé de l'enseignement supérieur

Comment le conseil général se positionne-t-il face à la question de l'enseignement supérieur ?

Je veux rappeler que l'Université n'est pas une compétence du conseil général. C'est à l'État d'abord d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage à nos étudiants. Les collectivités comme la nôtre, mais aussi le conseil régional ou la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, se sont investis aux côtés des établissements supérieurs valdoisiens pour pallier les insuffisances de l'État. Nous considérons en effet que c'est un atout essentiel pour nos jeunes et leurs familles. L'Université, c'est aussi la recherche et le travail de maillage avec les entreprises.

Comment se traduit le soutien du conseil général aux établissements d'enseignement supérieur ?

Depuis plusieurs années, le conseil général attribue des subventions importantes à l'investissement immobilier des établissements universitaires et intervient également avec des aides en fonctionnement. Ce partenariat a vocation à se poursuivre et à s'amplifier au-delà de l'aide financière. Le conseil général souhaite s'impliquer dans les grands projets émergeants avec notamment la création du PRES et le projet « Cergy University » ou encore dans la structuration de la filière sur l'intelligence embarquée.

Que fait le conseil général face aux besoins des étudiants ?

Le conseil général intervient directement auprès des étudiants par la délivrance de bourses. Notre système a d'ailleurs vocation à évoluer afin de mieux prendre en compte la situation des étudiants valdoisiens aujourd'hui dans une situation précaire. Nous devons tous être mobilisés autour notamment des difficultés de logement et de mobilité et pour qu'aucun étudiant ne voie son parcours universitaire compromis pour des raisons strictement socio-économiques.

ZOOM

L'université de Cergy-Pontoise, et les réserves des grands musées parisiens : un pari gagnant

Le site de Cergy-Pontoise a été retenu par le ministère de la Culture pour accueillir le futur Centre national de conservation, de restauration et de recherches patrimoniales (CNCRRP), en proximité immédiate de l'université de Neuville.
Un ambitieux projet scientifique, culturel et éducatif pour lequel le conseil général s'est fortement mobilisé aux côtés de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et des acteurs économiques, universitaires, culturels et sociaux du département afin de porter à la connaissance des décideurs les atouts du projet et du site valdoisien.
L'accessibilité, la facilité de construction des espaces nécessaires et l'implication des collectivités concernées, ont été des critères de sélection déterminants.
Le futur centre bénéficiera également de la proximité du département scientifique de l'université de Cergy-Pontoise et pourra profiter du dynamisme du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur, afin de renforcer son niveau d'excellence et de participer au rayonnement de la recherche patrimoniale.
Une bonne nouvelle donc pour le département, le choix d'aménager le futur Centre sur son territoire constituant une véritable reconnaissance pour intégrer le Val d'Oise au Grand Paris.

VU DU VAL D'OISE
NOVEMBRE 2009

INSERTION

Cultiver – bio ! – pour s'insérer, à Saint-Brice-sous-Forêt : une vingtaine de personnes en graves difficultés sociales s'y emploient, grâce à l'association Plaine de vie, afin d'acquérir une formation qui facilite leur entrée sur le marché du travail. Ces chantiers font partie des neuf chantiers d'insertion du Val d'Oise, auxquels le conseil général a consacré 200 000 euros en 2009.

ÉDUCATION

L'école de la 2e chance ouvre à Sarcelles. On dit déjà familièrement l'« E2C ». Elle s'adresse aux 18-25 ans sans diplôme ni qualification – ils sont 17 % dans le Val d'Oise – sans autre critère que leur motivation : remise à niveau scolaire en petits groupes, construction d'un profil professionnel et formation à un métier. Financé par l'Europe, la région et le département, ce programme s'efforce de rapprocher les jeunes des entreprises locales. Le Val d'Oise a ouvert deux antennes : à Argenteuil en mai, et à Sarcelles en novembre, prêtes à accueillir 120 élèves par an. Objectif : 100 % de réussite !

PATRIMOINE

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a découvert en 2004 des dizaines de sculptures, œuvres de Joseph Tchaïkov (proche de Chagall), enfouies dans une réserve à glace de l'ancien château de Baillet-en-France. Elles ont été identifiées comme provenant du bas-relief qui ornait le pavillon de l'URSS lors de l'Exposition universelle de 1937, au Trocadéro, à Paris. Grâce à l'aide logistique du conseil général (transport et des locaux du service départemental d'archéologie), l'INRAP prévoit de les restaurer avant de les présenter au public.

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

CINÉPASS VO

Le ciné à prix réduit pour les collégiens valdoisiens

CINÉPASS VO, POURQUOI ?

Pour favoriser l'accès des jeunes au 7e art, le département du Val d'Oise réputé pour être le plus jeune de France propose déjà l'opération Collège au cinéma. Soucieux d'aller encore plus loin dans son action, le conseil général a créé la carte Cinépass VO qui fédère 20 cinémas indépendants du Val d'Oise développant notamment un travail en direction du jeune public.

POUR QUI ?

Entièrement gratuite, la carte Cinépass VO du conseil général, ce sont des réductions en permanence pour tous les collégiens dans 20 cinémas du Val d'Oise.
Elle est valable pour toutes les séances, 7 jours sur 7, y compris pendant les vacances scolaires. Elle donne accès aux films autorisés pour la catégorie d'âge des collégiens.

20 CINÉMAS
participant à l'opération

Argenteuil
– Centre culturel Le Figuier Blanc
08 92 68 01 14
– Cinéma Jean Gabin
08 92 68 01 14

Beaumont-sur-Oise:
– Cinéma Le Palace
08 92 68 69 26

Bezons
– Théâtre Paul Éluard
01 34 10 20 20

Domont:
– Domont Cinéma
08 92 68 01 25

Enghien-les-Bains
– Centre des arts
01 30 10 85 59

Ermont
– Théâtre Pierre Fresnay
01 34 44 03 80

Fosses
– Cinéma de l'Ysieux
01 34 68 46 45

Franconville
– Cinéma Henri Langlois
08 92 68 12 85

Garges-lès-Gonesse
– Cinéma Jacques Brel
01 34 53 32 26

Gonesse
– Cinéma Jacques Prévert
01 39 85 21 92

Goussainville
– Théâtre Sarah Bernhardt
01 39 88 96 60

L'Isle-Adam
– Cinéma Le Conti
08 92 68 01 21

Jouy-le-Moutier
– Centre culturel
01 34 43 38 36

Montigny-les-Cormeilles
– Centre Picasso
01 30 26 30 50

Saint-Gratien
– Cinéma Les Toiles
01 34 17 17 18

Saint-Ouen-l'Aumône
– Cinéma Utopia
01 30 37 75 52

Pontoise
– Cinéma Royal Utopia
01 30 37 75 52

Sannois
– Centre Cyrano
01 39 81 81 56

Vauréal
– Cinéma l'Antarès
01 34 24 71 15

INFOS PRATIQUES /

COMMENT ÇA MARCHE ? /

Pour bénéficier d'une réduction, il suffit de présenter sa carte Cinépass VO à la caisse au moment de l'achat de sa place de cinéma.
La carte Cinépass VO est strictement personnelle et doit être complétée de l'identité du collégien, du nom et du lieu de son établissement.

QUELLES RÉDUCTIONS ? /

Les collégiens peuvent profiter de 0,5 jusqu'à 2,5 € de réduction selon le cinéma. Le montant accordé est fixé librement par les cinémas.
Il est signalé sur les tarifs de la salle ou dans les programmes du cinéma.

INSCRIPTION /

Contact:
– Carte Cinépass
Conseil général du Val d'Oise
2, avenue du Parc
95032 Cergy-Pontoise Cedex
– cinepass@valdoise.fr
– 01 34 25 31 17

Coup de pouce à l'insertion des jeunes

POUR QUI ?

Le conseil général s'engage dans le dispositif mis en place par la région Ile-de-France des emplois tremplins. Objectif : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes Valdoisiens âgés de 16 à 26 ans, tout en répondant aux besoins d'employeurs reconnus « d'utilité sociale ». Ces emplois doivent répondre à des besoins émergents ou non satisfaits dans des secteurs tels que la santé, l'action sociale, l'économie solidaire, la culture, l'environnement, le logement ou le tourisme.

COMMENT ÇA MARCHE ? /

1/ Qui peut être recruté ?

L'intervention du conseil général permettra le recrutement de 50 emplois tremplins par an, sur des postes créés à partir du 3 juillet 2009. L'emploi tremplin (un CDI à temps plein) devra être occupé par un jeune sans emploi, âgé de 16 à 26 ans révolus et domicilié dans le Val d'Oise.

2/ Quels employeurs y ont accès ?

– Les associations et groupements d'associations
– Les groupements d'employeurs sous statut associatif
– Les fondations
– Les établissements coopératifs d'utilité sociale
– Les groupements d'intérêt public
– Les entreprises d'insertion

3/ L'aide départementale à la rémunération

L'aide départementale prend la forme d'une subvention sur six ans et complète celle de la région. Elle s'élève à 3000 euros par emploi/an les trois premières années, puis à 1500 euros par emploi/an les trois années suivantes.

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ? /

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de :

– la direction de la jeunesse et de la prévention : 01 34 25 35 96
– ou sur www.valdoise.fr, rubrique Jeunes

Maison «pasive» à Bessancourt

CONTACT
➜ Maison de l'habitat, Espace info énergie.
13, boulevard de l'Hautil – 95092 Cergy-Pontoise Cedex.
01 30 32 97 21, info-energie@valdoise.fr

Les énergies renouvelables chez vous : c'est pour aujourd'hui !

Énergie solaire, hydraulique, chauffage au bois, géothermie... : le conseil général vous conseille sur les énergies renouvelables et locales *via* son « espace info énergie ».

Les énergies de demain sont désormais à la portée de tous. Le conseil général s'est en effet engagé dans un long travail de fond afin de promouvoir le développement des énergies renouvelables et si possible produites localement. Créé il y a seulement deux ans au sein de la Maison de l'habitat, l'espace info énergie est devenu un service de proximité très pratique pour tous ceux qui souhaitent améliorer leur logement.

Pour planifier tranquillement

Que vous souhaitiez construire une maison, l'isoler, l'équiper d'un mode de chauffage respectueux de l'environnement ou tout simplement réduire vos factures énergétiques en abaissant vos consommations, les conseillers de l'espace info énergie sont là pour vous guider. En fonction de vos besoins, de votre logement et de votre budget, vous serez orientés dans vos choix : faut-il dans votre logement une chaudière avec production d'eau chaude, une pompe à chaleur, une chaudière à bois ou des capteurs solaires ? Des panneaux photovoltaïques conçus pour produire de l'électricité que vous pourrez ensuite revendre à EDF ? Une isolation des murs par l'intérieur ou par l'extérieur de la maison ? Comme ce type de travaux est onéreux et que peu d'entreprises sont techniquement capables de les réaliser, mieux vaut se tourner vers l'espace info énergie pour planifier tranquillement votre projet et trouver l'artisan qui vous conviendra. Grâce à sa collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, l'espace info énergie a publié une liste d'entreprises qui peuvent intervenir dans les domaines de l'éco-construction, de l'éco-rénovation et des énergies renouvelables. N'hésitez pas à la consulter.

POINTS DE VUE

Sébastien Hamot, conseiller à l'espace info énergie de la Maison de l'habitat à Cergy

Quels sont les premiers conseils que vous pourriez donner à un Valdoisien qui souhaite faire des économies d'énergie ?
Dans un premier temps, nous incitons les gens à changer leurs habitudes de consommation, à contrôler et réguler la température de leur maison à l'aide d'un thermostat, par exemple. Ensuite, il est souvent possible d'améliorer le système de chauffage existant, en changeant de chaudière tout simplement, qu'elle fonctionne au fuel ou au gaz.

Quelles sont les aides financières pour l'amélioration de l'habitat ?
Il existe des crédits d'impôts pour le chauffage et pour l'isolation de sa maison. Vous pouvez par exemple isoler la toiture ou les murs ou bien encore changer les fenêtres. Il existe aussi des éco-prêts à taux zéro, disponibles pour certains travaux, comme pour ceux qui améliorent la production d'eau chaude ou de chauffage. C'est bien plus intéressant que les crédits d'impôts car, dans ce cas, vous n'avancez pas l'argent, on vous le prête immédiatement.

Quelle est la meilleure solution technique pour son projet habitation ?
Ce qu'il faut avant tout, c'est bien définir son projet pour améliorer son confort tout en économisant de l'énergie. Il faut savoir choisir la meilleure solution, et, surtout, ne pas courir après les crédits d'impôts à tout prix ! Certains vont choisir un chauffage avec une pompe à chaleur, d'autres vont préférer se lancer dans la construction d'une toiture avec des panneaux solaires... Grâce au travail du conseil général pour la promotion des énergies renouvelables, l'architecte des Bâtiments de France se montre de plus en plus conciliant vis-à-vis de ces projets de rénovation de l'habitat. Les demandes sont étudiées au cas par cas, en fonction du devis et de la zone, protégée ou non, dans laquelle se situe l'habitation.

7%

seulement des énergies consommées dans le Val d'Oise sont produites dans le département (bois des forêts, électricité produite par cellule photovoltaïque, etc.). La grande majorité est d'origine fossile (pétrole, gaz).

Mischa Witzmann, architecte et propriétaire d'une maison dite « passive », à Bessancourt.
« C'est une maison qui se chauffe uniquement à partir des panneaux photovoltaïques orientés au sud, de la chaleur dégagée par les personnes qui occupent le logement et par les appareils ménagers. Seul un système de ventilation à double flux active une minipompe à chaleur électrique qui sert de chauffage d'appoint. Au final, cette maison consomme environ dix fois moins que les pavillons voisins. Elle est quasiment autonome. »

AGENDA

DU 20 AU 22 NOVEMBRE

Les Respirations d'Enghien
Médecins, industriels et responsables politiques se réuniront durant trois jours afin d'améliorer la qualité de l'air que nous respirons. En abordant des thèmes aussi variés que les pathologies des voies respiratoires ou les impacts environnementaux de nos énergies, vous comprendrez que la qualité de l'air nous concerne tous. Conférences retransmises sur Internet, avec possibilité de poser des questions *via* mail. Enghien-les-Bains.
→ 01 72 04 10 00
www.lesrespirations.com

JUSQU'AU AU 21 NOVEMBRE

Exposition « Rivières et zones humides »
À travers cette exposition proposée par le conseil général, vous serez sensibilisés sur l'importance de la sauvegarde des rivières et des zones humides du département, mais également de la faune et la flore qui peuplent ces espaces. Office de tourisme de Mériel.
→ 01 34 21 50 77

Sarcelles : et au milieu coule une rivière...

Daniel Nénin, retraité EDF, est président de l'Association sarcelloise de sauvegarde et d'aménagement des rivières et des sites, créée en 1992 après une inondation catastrophique.

« J'avais deux mètres d'eau dans ma rue ! On était 1 000 sinistrés. Ce n'était pas la première fois : en 1972 déjà, il y avait eu un mort. Il fallait réagir. L'association a travaillé avec la municipalité et le SIAH*. La restauration « naturelle » du petit Rosne et sa « découverture » sont devenues notre priorité. Un second tronçon va être réouvert. Pour réguler l'eau, il a fallu creuser trois bassins de retenue – dont un en eau où la vie aquatique s'est installée. Notre action est inscrite dans notre « mémoire technique de sécurité ». De l'entraide à la défense du patrimoine naturel, l'évolution était logique : « On sensibilise les enfants avec des "classes d'eau" et les adultes avec la marche annuelle du Petit Rosne. On débusque les pollueurs en attendant d'obtenir un surveillant assermenté. On ne se limite pas à Sarcelles : tout le bassin versant nous concerne. » L'Assars se bat pour obtenir un local : « Il pourrait évoluer en Maison de l'eau avec un technicien municipal qui ferait le lien avec l'Agence de l'eau, les collectivités et les associations. Nous demandons à participer au processus de SAGE**. »

INFOS PRATIQUES

• ASSARS
Née en 1992 comme Association des sinistrés de Sarcelles et assistance réveil sécurité, elle a pris son nom actuel en 2000.
➜ 24, rue Giraudon 95200 Sarcelles 01 39 90 68 86

• Direction de l'environnement du conseil général du Val d'Oise
Le conseil général soutient les associations de sauvegarde des rivières et de l'environnement.
➜ 01 34 25 32 09

À SAVOIR :
50 m : tronçon du Petit Rosne remis au jour.

400 m : parcours total de réouverture de la rivière projeté par l'ASSARS et le SIAH.

LES TROIS RIVIÈRES DE SARCELLES

Le Croult et ses affluents, le Petit Rosne et la Morée, ont été couverts par une dalle entre 1945 et 1960. Sans débouché suffisant, elles ont provoqué plusieurs inondations, surtout en 1972 et 1992.

** Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne.*
*** Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.*

LE T2 LA DÉFENSE-BEZONS C'EST

7 nouvelles stations.

1 tram toutes les 4 minutes aux heures de pointe, toutes les 7 à 8 minutes aux heures creuses, tous les jours de l'année, de 5 h du matin à 1 h du matin.

QUATRE DATES

- **Juin 2008:** Début du chantier de Bezons.
- **Janvier 2009:** Mise en place des passerelles pour piétons et vélos sur le pont de Bezons.
- **Septembre 2009:** Début des travaux d'aménagement de la voirie, prévus jusqu'à la mi-2011.
- **2012:** Mise en service du T2.

T2 : un pour tous, tous pour le tramway

Nathalie Prouvost, chef de projet, Sandra Sylvain, chargée d'opération, Éric Dahyot, contrôleur travaux, et Pieric Vogrin, contrôleur maître d'œuvre : Quatre « mousquetaires » du conseil général en première ligne pour la réussite du chantier du tramway T2 à Bezons.

« Un chantier complexe avec trois acteurs principaux, le conseil général du Val d'Oise, les Hauts-de-Seine et la RATP, qui doivent se coordonner », dit Nathalie Prouvost. Elle est la « voix » du Val d'Oise en liaison avec les deux autres maîtres d'ouvrage, chargée de ventiler l'information, faire remonter les priorités, prévoir les études, faire respecter le planning et le budget du Val d'Oise pour le projet. « Des modifications sont nécessaires tout au long du chantier pour adapter le projet à l'existant ; il y a toujours des différences entre ce que l'on a sur plan et ce qui se trouve sur le terrain : le travail d'équipe prend son sens car c'est un échange constant avec notre maître d'œuvre, qui suit l'ensemble des travaux du T2 ». La précision et l'esprit d'équipe sont indispensables car « il faut résoudre chaque difficulté rencontrée en respectant au mieux les plannings et le budget.

36,2 MILLIONS D'EUROS

c'est le montant des travaux réalisés par le conseil général du Val d'Oise.

12 MINUTES

c'est le temps de trajet La Défense-Bézons avec le futur tramway.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

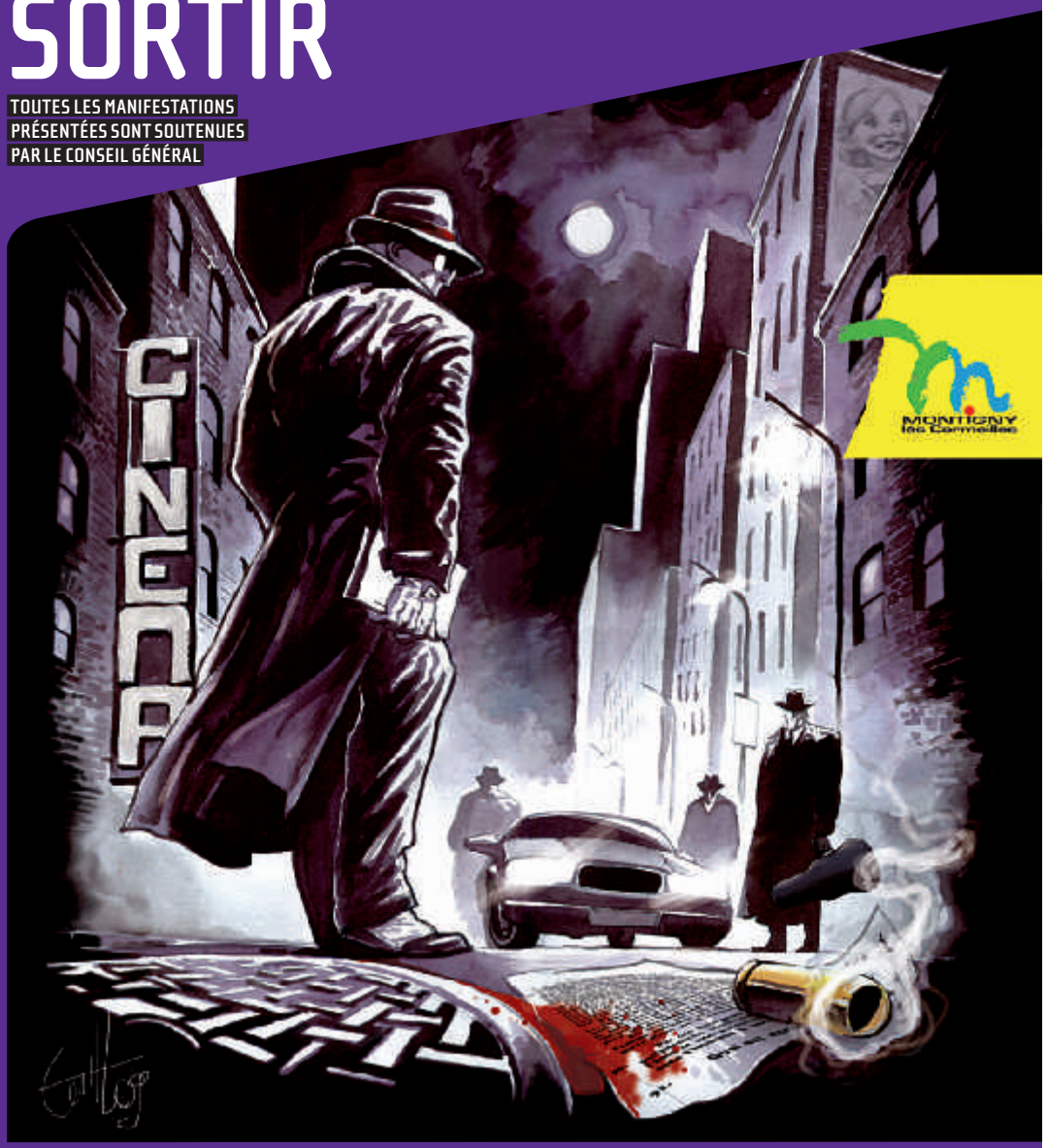

MONTIGNY-LES-CORMEILLES CULTURE

Suspense à gogo…

… Au 12e Salon du polar, rendez-vous très couru des passionnés et des professionnels dont une centaine d'auteurs, les jeunes y sont, comme toujours, à l'honneur avec la présentation des cinq « P'tits polars » 2009, rédigés par des élèves de collège et de classes élémentaires en collaboration avec des auteurs et illustrateurs de renom. Nouveautés de l'année : deux « cubes », juke-boxes de lecture interactive sur écran tactile pour permettre aux ados de découvrir l'univers de seize écrivains ; une exposition-jeu « cadavre exquis », qui invite les visiteurs à participer à une enquête passionnante ; un spectacle, « Sueurs moites », de Planet pas net, en hommage aux films noirs des années 1920 à 1960 ; le film du samedi soir diffusé sur France 2 : « La Musique de papa », suivi d'une rencontre-débat avec le réalisateur et parrain du salon, Patrick Grandperret, et les comédiens. Les 4, 5 et 6 décembre, espace Léonard de Vinci, entrée libre. 01 30 26 30 50

EN BREF

ERAGNY-SUR-OISE

Comédie
Hubert Jappelle reprend « L'atelier » de Jean-Claude Grumberg, créé en 1979 à Paris. L'auteur fait rire et pleurer en racontant sa vie dans le Sentier parisien à la fin de la guerre.
Du 27 novembre au 13 décembre, théâtre de l'Usine. 01 30 37 84 57

ERMONT

Arami
Plus de 250 œuvres d'artistes du Val d'Oise exposées.
Du 21 novembre au 6 décembre, théâtre Pierre Fresnay. 01 34 15 70 97

JOUY-LE-MOUTIER

« La Princesse au petit poids »
dans une mise en scène époustouflante qui restitue la magie du conte. Dès 3 ans.
Les 19 et 20 novembre, centre culturel. 01 34 43 38 00

SANNOIS

« Bollywood Show »
Danses et chants indiens.
Le 6 décembre à 16h, centre Cyrano de Bergerac. 01 39 81 80 55

À VOS AGENDAS

VAL D'OISE CINÉMA

Le Japon fait son cinéma dans le Val d'Oise

Kinotayo, le Festival du film japonais contemporain, soutenu par le conseil général, revient pour la quatrième fois en France, présidé par le réalisateur de films fantastiques, Yoshihiro Nakamura. C'est dans le Val d'Oise que s'ouvriront officiellement les festivités, le 17 novembre au centre culturel l'Orangerie de Roissy-en-France, où Gérard Depardieu présidera la cérémonie. Le cinéma japonais est techniquement l'un des plus modernes, comme le prouvent tous les films présentés ici (en version originale doublée ou sous-titrée), réalisés en format numérique. Quinze films produits au cours des dix-huit derniers mois, dont deux films d'animations jeune public, seront projetés à Roissy-en-France, Cergy-Pontoise, Enghien-les-Bains, Vauréal et Auvers-sur-Oise entre le 17 et le 27 novembre. La clôture aura lieu au Grand Palais, à Paris, le 27 novembre, où seront remis deux prix «Kinotayo» ou «Soleils d'or».
01 34 29 43 14

BESSANCOURT CULTURE

Passages clownés

Premier festival de clowns de théâtre et de cinéma burlesque, organisé par la ville en partenariat avec la compagnie du Hibou. Ces clowns-là ne se contentent pas de faire rire, ils racontent des histoires qui parlent de nous. Ils aiment Molière et s'inspirent des grands maîtres du burlesque, Chaplin, Harold Lloyd, les Marx Brothers, Tati… Ils vous invitent au spectacle et à des ateliers d'initiation.
Du 24 au 29 novembre, salles Paul Bonneville et Keller 2.
01 30 40 44 10

ARGENTEUIL
«Réinventer la ville»

Exposition des travaux des étudiants de l'ENSCI.
Jusqu'au 19 décembre, musée d'Argenteuil
01 34 23 37 40

CERGY
«Lorenzaccio»

de Musset, mis en scène par Yves Beaunesne, artiste en résidence à l'Apostrophe.
Les 18, 19, 20 novembre, l'Apostrophe Théâtre des arts
01 34 20 14 14

DEUIL-LA-BARRE
Le conte en fête

avec «Les Dimanches de Juliette», histoires à partager en famille dès 8 ans, **le 11 décembre à 20h30,** et «L'Oiseau de pluie», théâtre d'ombre pour les petits.
Le 12 décembre à 15h et 16h30, bibliothèque municipale, entrée libre sur réservation.
01 39 84 98 40

ERMONT
«En attendant le songe»

Une fantaisie burlesque et poétique autour du «Songe d'une nuit d'été», mise en scène par Irina Brook.
Le 21 novembre à 20h30, théâtre Pierre Fresnay.
01 34 44 03 80

ÉZANVILLE
Mangas

L'association Loisirs et Culture expose les œuvres «mangas» du japonais Kara.
Jusqu'au 1er décembre, place Jules Rodet.
01 39 35 12 15

GARGES-LÈS-GONESSE
Théâtre amateur

2e Festival du théâtre amateur avec la participation de huit troupes du département.
Du 20 au 29 novembre, espace Lino Ventura.
01 34 53 31 00

MAGNY-EN-VEXIN
Réunion publique

Le président du conseil général, Didier Arnal, vous convie à une réunion publique dans le cadre de sa visite cantonale. Venez nombreux.
Le 19 novembre, à 20h30.
www.valdoise.fr

PERSAN
«La Reine des neiges»

d'Andersen inspire ce spectacle de théâtre «visuel» et de marionnettes pour les jeunes de 7 à 77 ans…
Le 2 décembre à 15h30, Maison des jeunes et de la culture.
01 39 37 46 98

SAINT-GRATIEN
Peinture figurative

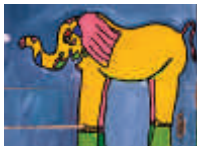

Robert Combas expose 90 œuvres de la fin des années 70 à aujourd'hui.
Jusqu'au 12 décembre, espace Jacques Villeglé, entrée libre.
01 39 89 24 42

SAINT-LEU-LA-FORÊT
Peinture

Denise Gil, artiste du Val d'Oise, expose 30 ans de travaux, du figuratif à l'abstrait.
Jusqu'au 18 novembre, à la Maison consulaire.
01 30 40 22 88

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

VIARMES CHANSON

Ballades en novembre

8e édition d'un festival très attendu qui mêle des noms célèbres de la chanson française et des chanteurs moins connus du grand public, mais tous auteurs-compositeurs-interprètes de talent : Thomasi, le 7 novembre à 21 h ; Gaya, le 14 à 21 h ; Nicolas Peyrac, le 21 à 21 h. Salle Saint-Louis.
06 15 71 64 39

SANNOIS MUSIQUE

Quand la rumba vient de Kinshasa

… elle est électrique et agrémentée à la sauce reggae-funk par Staff Benda Bilili, huit musiciens désireux de transmettre leur énergie et de faire fi de leur handicap (cinq souffrent de la poliomyélite). L'EMB les accueille, en partenariat avec MESH (Musique et Situation de Handicap), pour leur première grande tournée hors d'Afrique.
Le 9 décembre à 20h30, espace Michel Berger.
01 39 80 01 39

EAUBONNE BOXE FRANÇAISE

Pieds et poings déliés

20
clubs de boxe savate dans le Val d'Oise, dont 1 461 licenciés.

Championnat du monde de savate boxe française au CDFAS, soutenu par le conseil général : une finale féminine (-52 kg), avec la Française Héloïse Thouroude face à la Japonaise Mariko Hara, et une finale masculine (-75 kg), avec le Français Yannick Foeller et le Russe Shamil Guseynov. Six autres combats de savate opposeront des champions du monde. Le conseil général du Val d'Oise offre 2 places maximum par personne. Retrait sur place le mercredi 18 novembre de 9h à 19h au CDFAS, 64, rue des bouquinvilles à Eaubonne et le lundi 23 novembre de 9h à 19h au conseil général 2, avenue du parc à Cergy bâtiment F 3ème étage. Renseignements au 01 34 25 30 58. Championnat du monde de savate boxe française le 28 novembre à 19h au CDFAS. 06 75 10 46 18.

CERGY THÉÂTRE

L'école, c'est tout un théâtre !

La compagnie Théâtre en Stock présente «Mme Françoise», monologue d'une institutrice passionnée par son travail qui évoque avec humour ses élèves, leurs parents, ses collègues… On y met en scène très concrètement l'autorité, la transmission du savoir, le problème du temps scolaire, les rapports entre l'école et la famille, thèmes sur lesquels le public interviendra à la fin du spectacle.

Le 27 novembre à 20h30, Maison de quartier des Linandes.
01 30 75 08 89

ARGENTEUIL CONCERT

L'Estudiantina donne son concert d'automne

Cet ensemble de mandolines et guitares, créé en 1950 à Argenteuil, occupe une place de choix dans le paysage culturel de la ville. Le concert est construit autour du violoniste Pierre-Olivier Queyras (professeur au conservatoire) et de la jeune soprano Mélisande Froidure. Au programme: Mozart, Puccini, Rossini, Claudio Manonico et Yasuo Kuwahara.

Le 29 novembre à 16 h, centre culturel Le Figuier Blanc. Entrée gratuite sur réservation.
01 34 23 58 00

À VOS AGENDAS

BEAUCHAMP
Opéra

Découvrir la magie de l'opéra grâce à deux chefs-d'œuvre: «Un bal masqué», de Verdi, le 28 novembre à 14 h, et «Didon et Énée», de Purcell, le 12 décembre à 14 h.
Auditorium du centre culturel, entrée libre.
01 34 18 33 58

PONTOISE
Panorama électro-acoustique

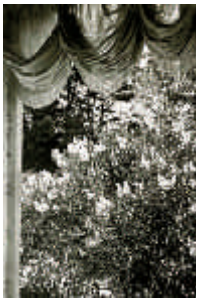

Coup d'envoi de la nouvelle tournée de Kent avec son dernier album, «Panorama».
Le 11 décembre à 20h30, le Dôme.
01 34 43 35 21

PRESLES
Jazz

Les Zauto Stompers vous feront swinguer avec leur jazz New Orléans.
Le 29 novembre à 16h, salle Jeanne d'Arc.
01 30 34 62 26

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
Souad Massi

(Victoire de la musique 2006) fait chanter la langue arabe sur des morceaux rock-folk.
Le 21 novembre à 20h30, théâtre Silvia Monfort.
01 39 33 01 81

SARCELLES
Agnès Jaoui en concert

Elle revient dans sa ville pour chanter la multiplicité de ses racines.
Le 24 novembre à 20h30, salle André Malraux.
01 34 38 20 51

VAURÉAL
Espoirs

Un plateau de trois nouveaux espoirs de la chanson française, Jules, Claire Denamur et Maud Lübeck, en partenariat avec le théâtre des Trois-Baudets à Paris.
Le 27 novembre à 20h30 au Forum.
01 34 24 71 71

VILLIERS-LE-BEL
Musique antillaise

avec Tony Chasseur et la Mizikopéyi Big Bande.
Le 21 novembre à 20h30, espace Marcel Pagnol.
01 34 04 13 20

THÉMÉRICOURT
Art vocal

Noël russe avec l'ensemble des Grandes voix cosaques.
Le 12 décembre à 20h30, église.
01 34 66 14 34

1335 000 €
c'est le soutien apporté par le conseil général aux 51 écoles de musique valdoisiennes en 2008.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

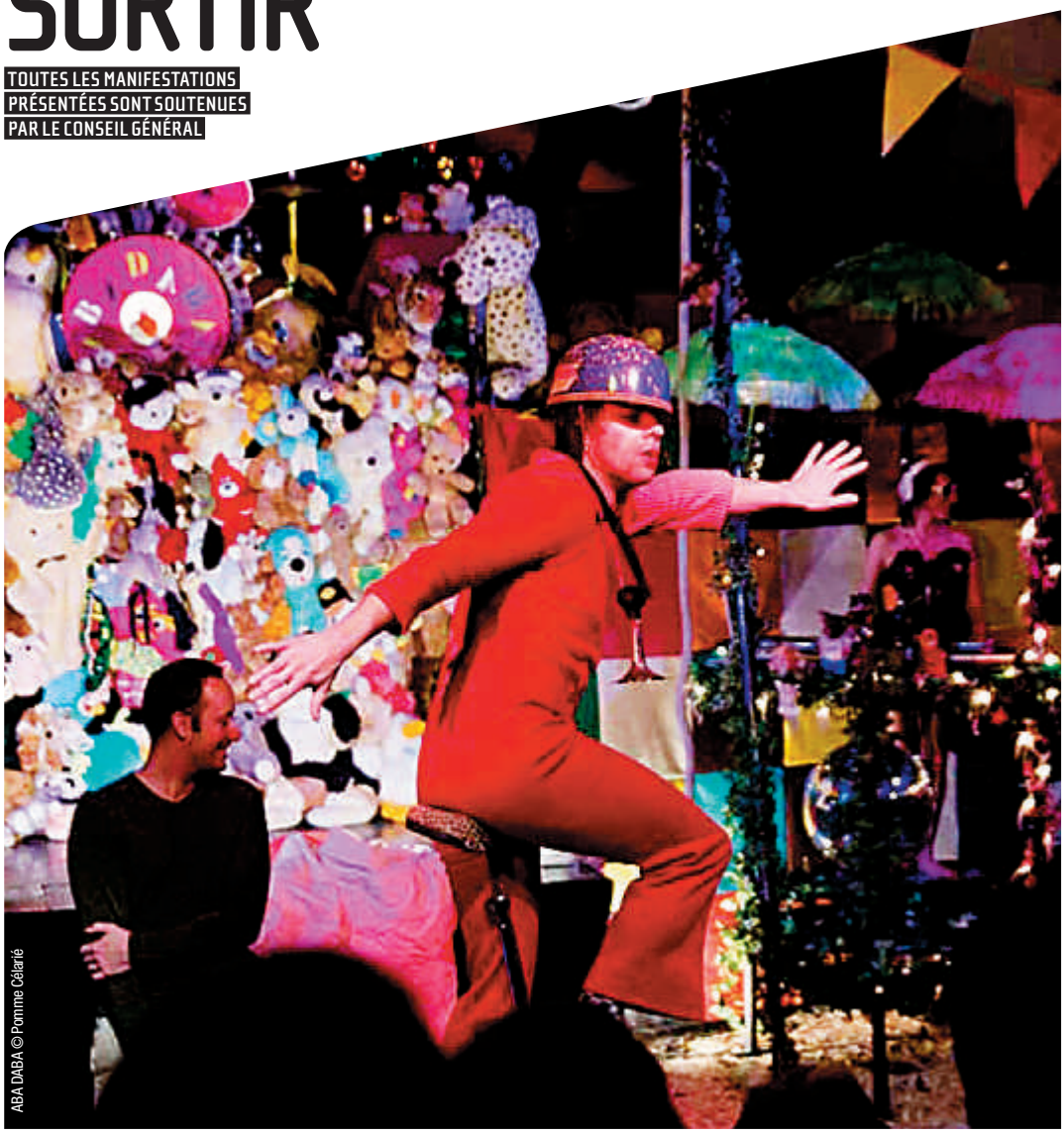

ABA DABA © Pomme Célarié

VAL D'OISE CIRQUE

Le cirque nouveau est arrivé !

Le réseau CirquEvolution, coordonné par l'ADIAM Val d'Oise, organisme associé du conseil général, soutient le cirque de création et propose, pour cette 3e édition, neuf spectacles étonnants pour tous les âges et tous les goûts, lors de 21 représentations à Arnouville-lès-Gonesse, Bezons, Eaubonne, Fosses, Gonesse, Marly-la-Ville et Villiers-le-Bel. Et pour prolonger le plaisir et favoriser le partage et l'échange, des conférences vous informeront sur l'évolution du cirque contemporain – dans lequel la prouesse technique est mise au service d'une histoire ou d'une atmosphère ; les bibliothèques vous proposeront des ouvrages sur ce thème ; vous serez invités à participer à des stages, des ateliers, des séances de cinéma et des rencontres avec les artistes. Bref, tout un cirque dont chacun pourra profiter grâce aux cars gratuits qui vous transporteront d'une ville à l'autre (sur réservation) !
Du 20 novembre au 20 décembre.
01 34 25 30 67

EN BREF

AUVERS-SUR-OISE

14e Salon du terroir
Le vin d'Auvers à déguster avec modération !
Les 28 et 29 novembre de 9h à 20h, à la Maison de l'Ile.
01 30 36 70 30

CERGY

Artisanat
Exposition-vente de 25 artisans d'art du département.
Du 19 au 21 novembre, Chambre de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise.
01 34 35 80 37

ENGHIEN-LES-BAINS

Danse turque
Dans le cadre de la saison turque en France, un spectacle de danse contemporaine de Beliz Demircioglu « The Knot Theory » et de Berrak Yeddek « Taksim Müsterk » : fascinant et dépaysant.
Le 28 novembre à 20h, centre des arts.
01 30 10 85 59

MÉRY-SUR-OISE

Cyclo-cross
Championnat départemental de cyclo-cross dans les bois de la Garenne, organisé par le Country Vélo Club.
Le 6 décembre à 13h30.
01 34 48 18 72

20 000
visiteurs par an en moyenne depuis le début des années 2000.

L'étrangleur à la casquette rose. © Courmes

L'ISLE-ADAM ART

Voyous, voyants, voyeurs

C'est le titre de l'exposition dédiée à Clovis Trouille (1889-1975) – le « grand maître du tout-est-permis », comme le baptisait André Breton, découvert par Salvador Dali en 1930 – et à ses amis Alfred Courmes, Pierre Molinier ou Erro. Érotisme, anticléricalisme, fascination pour le music-hall… des thèmes qui ont inspiré des plasticiens d'aujourd'hui tel Hervé Di Rosa.
Du 28 novembre au 7 mars, musée Louis Senlecq.
01 34 69 45 44

2070
visiteurs lors de la première édition de la biennale du livre et du film de voyage.

MARLY-LA-VILLE TOURISME ET CULTURE

Globe-trotters

La communauté de communes de Roissy-Porte de France organise sa 2e Biennale du livre et du film de voyage, consacrée cette année à la découverte des peuples premiers : un événement fédérateur en correspondance avec la particularité du territoire (aéroport, ruralité). Expositions, animations, musique, films, loisirs créatifs, rencontres avec des auteurs, éditeurs, grands voyageurs ou ethnologues.
Les 28 et 29 novembre, espace Lucien Jean, entrée libre.
01 34 31 30 34

À VOS AGENDAS

BESSANCOURT
Nouvelles policières

Lancement du 6e concours de nouvelles policières sur le thème « Au féminin… », choisi par la présidente du jury, l'Italienne Gilda Piersanti. Les dix textes sélectionnés seront publiés.
Date limite de remise des textes : le 5 février 2010.
01 30 40 44 61

CORMEILLES-EN-PARISIS
Peinture sur tissu

Le Club de peinture sur tissu et tous supports et le Club féminin de Cormeilles exposent les dernières créations de leurs membres.
Les 28 et 29 novembre, salle La Savoie.
01 39 97 79 57

FRANCONVILLE
« Vol de Nuit »

Marie-Christine Barrault récitera des textes de Saint-Exupéry, lors d'une soirée organisée par l'association de soutien aux enfants d'Argentine « Vol de Nuit » et l'Association pour les enfants précoces (AEP).
Le 8 décembre à 20 h 30, espace Saint Exupéry.
01 45 80 55 94

MAGNY-EN-VEXIN
Solidarité

Concert au profit de la Roue de secours qui scolarise des enfants dans le nord de l'Inde : de nombreux artistes et une chorale de 150 enfants au programme.
Le 21 novembre à 20 h 30, salle des Fêtes.
01 34 67 03 28

SAINT-LEU-LA-FORÊT
63 créateurs

Bijoux, maison, mode exposent et vendent leurs œuvres.
Les 21 et 22 novembre, salles des Dourdains, de Clairefontaine et de la Croix-Blanche (A ne pas rater : le travail du bois à la Maison consulaire). Entrée libre.
01 39 60 55 43

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA GAUCHE DÉPARTEMENTALE

Élus socialistes et apparentés

Une séance publique utile aux Valdoisiens

Celle-ci s'est tenue de plein droit le lundi 28 septembre devant un public très nombreux, suite au boycott par la droite de la séance ordinaire du 25 septembre. Après une passe d'armes musclée liée à la cantonale partielle d'Argenteuil, les débats ont pu se poursuivre avec de longs échanges sur la contractualisation qui permet d'organiser l'aide du département à l'investissement des communes. Obligée de s'exprimer au-delà des formules simplistes fabriquées pour inquiéter les élus notamment des petites communes, l'UVO a (enfin) admis publiquement la nécessité de cette réforme, l'exigence du rééquilibrage entre les territoires et l'obligation de l'équité entre tous les Valdoisiens sur des critères objectifs (détaillés lors de notre tribune d'octobre). Afin de permettre l'adoption d'amendements au texte présenté, possibilité qui n'existe pas en séance au conseil général contrairement à l'assemblée, le président Arnal a proposé de repousser le rapport le temps pour une commission bipartite de se réunir pour les examiner.

Plusieurs rapports importants ont été votés à l'unanimité :

- **le plan numérique des collèges,** avec dans sa première phase 36 collèges concernés. Les 108 collèges du département s'inscriront dans ce plan en trois ans grâce à un effort financier considérable de 25 millions d'euros partagé entre le département et de la région Ile-de-France ;
- **le plan d'amélioration de la mobilité pour les personnes en situation de handicap ;**
- **la création d'une maison pour les malades d'Alzheimer,** entre autres dossiers.

Chacune de nos décisions vise à l'amélioration du quotidien des Valdoisiens et s'inscrit dans le droit fil de mesures désormais opérationnelles comme la baisse des tarifs dans les cantines des collèges, l'aide à la garde d'enfants et au permis de conduire pour les jeunes.

Nous n'avons pas été élus pour faire du surplace ou pour perdre notre temps dans la guérilla incessante entretenue par la droite. Malgré les mauvais coups du gouvernement et de ses amis de l'UMPVO, nous n'avons pas l'intention de ralentir l'allure, bien au contraire. Les grands chantiers ne manquent pas telle l'inscription du Val d'Oise dans le Grand Paris ou le développement de l'Université pour n'en citer que deux. Nous allons continuer à proposer et à innover poursuivant ainsi le travail de modernisation du département déjà engagé.

Pour nous joindre http://www.pscg95.com

Élu communiste

Simple comme une lettre à la Poste

La technique éprouvée pour détruire les services publics, n'est-elle pas de les assécher doucement ? À La Poste, par exemple, on a progressivement réduit les effectifs, supprimé des bureaux et fermé de plus en plus de guichets... Alors, évidemment, quand nous nous rendons à La Poste, l'attente est très longue et nous râlons. Les employés sont fatigués et parfois aigris. Du coup, toutes les conditions sont réunies pour faire accepter l'idée qu'il vaudrait mieux privatiser le service public.

Sauf que, ce n'est pas si simple ! Selon plusieurs sondages, une large majorité de Français demande un référendum d'initiative populaire sur le changement de statut et l'avenir de La Poste. Il est dit à l'article 11 de la Constitution : «pour des réformes relatives aux services publics, un référendum est possible. Cela dépend du gouvernement. » Si M. Sarkozy est sûr de son affaire, qu'il nous consulte!

Deux millions d'usagers se sont exprimés. Plusieurs syndicats et partis de gauche ont organisé une votation citoyenne : plus de 90% des votants ont dit «non» à ce projet. 293 332 en Ile-de-France, 34 000 dans le Val-d'Oise. L'échange postal entre personnes n'est pas une marchandise. Dans les quartiers populaires, les zones rurales, partout, **La Poste est un lien.** Elle est utile au développement économique, notamment pour les petites entreprises, les commerçants et les artisans.

Nous y sommes attachés. C'est pourquoi, on doit lui donner les moyens de répondre aux attentes des usagers. Des propositions existent pour qu'elle s'améliore au service de l'efficacité sociale, de la coopération, de la démocratie, et de l'économie. **Alors, amplifions la mobilisation contre la menace de privatisation et pour sa modernisation.**

Dominique Lesparre, vice-président du conseil général, maire de Bezons.

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

Aides aux communes : suite…

Le mois dernier, dans ce même magazine, nous vous indiquions notre inquiétude devant un projet qui allait avoir un impact direct sur le quotidien des Valdoisiens : la nouvelle politique d'aides aux communes du conseil général.

Eh bien, nous avons eu raison de vous alerter et de nous battre pour vous car le président a été obligé de reconnaître les effets dévastateurs de son projet et l'a retiré en catimini en reconnaissant tout de même qu'il n'était pas acceptable en l'état…

Si la mort de cette mouture du dispositif est actée, c'est bien parce que, comme nous n'avons cessé de le répéter, ce projet mettait gravement en danger les finances des communes, donc leur capacité à répondre aux besoins des administrés en matière d'équipement.

Aujourd'hui, le président du conseil général doit totalement repenser ce projet et changer son logiciel : si ce dispositif des aides aux communes doit être repensé, cela ne doit pas se faire aux seules conditions du Département, et encore moins en fonction de critères politiques.

L'exécutif départemental doit avant tout cesser de penser que les petites communes rurales et leurs habitants sont des privilégiés. Si depuis quarante ans, le conseil général a mis la solidarité avec ces communes au cœur de sa politique, c'est parce qu'elles rencontrent, elles aussi, de vraies difficultés : chacun sait les difficultés rencontrées par les maires pour financer ici la réparation du toit de l'école, là la création d'un équipement culturel, ou encore de payer les lourds travaux sur des routes déjà mal en point.

L'aide aux communes ne doit pas rester un projet virtuel dans lequel des élus auteurs de ce projet, qui pour la plupart n'ont pas eu à gérer une ville, viennent expliquer à des maires comment mieux gérer leurs communes.

Ces aides ne doivent pas non plus être régies par des intérêts partisans mais par des critères objectifs.

Aujourd'hui, dans un environnement économique et social si fluctuant, il est irréaliste de vouloir figer les politiques d'aménagement des communes dans un moule unique. Le maire de La Roche-Guyon, commune de 539 habitants, n'aura ni les mêmes besoins ni les mêmes contraintes que celui de Sarcelles, et ses 59000 habitants. Et pourtant, c'est strictement la même règle qui devait leur être appliquée. Cela est irréaliste !

Si des critères doivent être pris en compte, ils doivent être objectifs : le taux de natalité, le dynamisme démographique ou encore l'effort de construction de logements sont, eux, des critères qui permettent d'anticiper les besoins des Valdoisiens car il est devenu insupportable de s'entendre dire systématiquement qu'il n'y pas assez de places en crèches, à l'école ou dans les logements faute d'anticipation. Les impôts des Valdoisiens doivent servir à financer des projets dont ils ont réellement le besoin et non ceux décidés à Cergy, en fonction de critères déconnectés de la réalité.

De la même façon, la préoccupation environnementale est légitime dans toutes les politiques publiques. Mais elle doit être utile et lisible. Dans le projet mort-né, il était prévu que les communes devaient investir dans la biodiversité pour pouvoir bénéficier des aides du département. Cette préoccupation est importante mais nous ne pensons pas qu'elle doive être l'alpha et l'oméga de la politique de développement durable. S'il y avait par exemple une urgence dans ce domaine, ce serait la préservation ou la réimplantation d'espaces verts, accessibles au public, et singulièrement dans les villes les plus urbanisées.

Voilà quelques-unes des priorités que la nouvelle majorité départementale défendra dans la reconstruction d'une vraie politique d'aide aux communes au service des Valdoisiens.

+ d'infos sur le groupe UVO : www.unionpourlevaldoise.fr

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL. : 01 34 25 30 30 / FAX : 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL : communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

Président : Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot :
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun :
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet :
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre :
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris :
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Hussein Mokhtari :
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller :
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton :
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Demaret :
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine :
10e vice-président chargé du développement économique

Christophe Dulouard :
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin :
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier :
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy :
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Contactez les élus à l'adresse suivante : vice-president@valdoise.fr

LE MÉDIATEUR

Il règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0 800 307 510

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées : 39771

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° Vert : 0 800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance : 01 34 25 37 91

VO bébé : 0 800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal
0 800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger : 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RSA : 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

Service hivernal
du 13/11 au 12/3 2010
01 34 25 33 22
01 34 25 38 93

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Direction de l'action économique
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
08 10 30 05 10

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Direction de la jeunesse et de la prévention
01 34 25 33 67

Permis de conduire
0 800 88 10 14

OÙ TROUVER LE MAGAZINE *LE VAL D'OISE, C'EST VOUS ?*

Le mensuel du conseil général est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Vous pouvez également le trouver au conseil général, dans les maisons du département, les mairies, les centres culturels, les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Si vous avez connaissance de Valdoisiens qui n'ont pas reçu *Le Val d'Oise, c'est vous* ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel : levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version MP3 téléchargeable directement depuis le site www.valdoise.fr

LE VAL D'OISE C'EST VOUS – **Directeur de la publication :** Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef :** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction :** Christelle Boucneau. Tél. : 01 34 25 31 52 – Fax : 01 34 25 33 00. **Rédacteurs :** Sabine Bosio Valici, Paula Gonçalves, Isabelle Lebœuf. **Conception-réalisation :** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél. : 01 40 41 56 63. **Photographes :** D. Blondin, R. Dautigny, J-Y. Lacôte, A. Lebon, L. Pagès. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 472 000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC, Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.